

Le National refuse d'alléger le temps de travail maximal des infirmiers

Débat au parlement La chambre basse s'est penchée sur le deuxième volet de l'initiative pour des soins infirmiers forts. Sur plusieurs points, elle a revu à la baisse le projet du Conseil fédéral.

Caroline Zuercher

Pour les infirmières et les infirmiers, c'est la douche froide. Ce mardi, le Conseil national débattait du deuxième volet de la mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts, acceptée par le peuple à 61% en 2021.

Pour mémoire, la première étape de la mise en œuvre de l'initiative porte sur l'encouragement à la formation, et la deuxième sur l'amélioration des conditions de travail. Dans ce domaine, le projet du Conseil fédéral avait été revu à la baisse par la Commission de la santé publique du National. Le plenum a suivi la même voie.

Planning reçu plus en avance

Il a notamment refusé de passer la durée maximale de la semaine de travail de 50 à 45 heures, contre l'avis de la gauche, des Vert'libéraux et du Conseil fédéral. Un supplément de salaire d'au moins 25% a été voté pour le travail du dimanche et des jours fériés, contre 50% proposés par le Conseil fédéral. Parmi les gestes en faveur des soignants, il a prévu que le travail hors plan soit compensé si les employés n'ont pas été informés plus de quatre semaines à l'avance au lieu de deux.

La gauche a appelé à respecter la volonté populaire en améliorant les conditions de travail des soignants. En face, Diana Gutjahr (UDC/TG) a souligné que «la population a voté sur un but, pas sur les coûts».

«On décide d'un élargissement des prestations et l'addition arrive chez les payeurs

de primes», a dénoncé l'élue qui était opposée à l'entrée en matière. Selon elle, on parle «de coûts supplémentaires de l'ordre du milliard» – un montant contesté.

Craintes autour de la pénurie de personnel

Si l'objectif est de lutter contre la pénurie de personnel, Cyril Aellen (PLR/GE, qui voulait renvoyer le projet) a noté que plusieurs mesures exigeront plus d'employés. «Croire que ce besoin sera entièrement compensé par une meilleure attractivité est illusoire. Réduire certaines durées, imposer davantage de compensations en temps, rigidifier la planification, tout cela à prestations constantes, requiert plus de personnel.»

Pour le Genevois, «nous devons légiférer avec mesure, car chaque règle aura des conséquences directes sur l'organisation des hôpitaux, des EMS et des soins à domicile». Même ton pour Céline Amaudruz (UDC/GE): «La réponse (*ndlr: à la charge élevée*) ne peut pas être une accumulation de règles rigides, qui, en pratique, risquent d'aggraver la pénurie plutôt que de la résoudre.»

Brigitte Crottaz (PS/VD) a répliqué: «On ne peut pas se réclamer de la volonté populaire et vider de sa substance la loi censée la mettre en œuvre. On ne peut pas non plus parler d'autonomie de la Suisse et maintenir la dépendance au personnel étranger. Surtout, on ne peut pas continuer à faire reposer notre système de



Lundi, des représentants du personnel de santé ont remis un appel urgent, muni de près de 190'000 signatures, aux élus fédéraux demandant la mise en œuvre intégrale de l'initiative. Keystone/Peter Schneider

santé sur l'épuisement de celles et ceux qui le font vivre.»

Erreurs liées à la fatigue

Farah Rummy (PS/SO) a ajouté que les heures supplémentaires et l'absence de repos suffisant sont «directement liées à davantage d'erreurs». Et Patrick Hässig (PVL/ZH) de s'interroger: «Pourquoi une infirmière ou un infirmier devraient-ils avoir une durée maximale hebdomadaire de travail de 50 heures, alors que diverses autres catégories professionnelles sont, de-

puis longtemps déjà, légalement à 45 heures par semaine?»

Léonore Porchet (Les Verts/VD) a aussi lancé un appel: «On peut débattre ici pendant des heures des prix des primes d'assurance maladie, et je pense que nous devons le faire, mais l'urgence première est d'éviter les situations où il n'y a personne pour nous soigner.»

Au vote d'ensemble, la partie du projet traitant des conditions de travail a été acceptée par 85 voix contre 61, et 39 abstentions. L'opposition est essen-

tiellement venue de l'UDC, les abstentions ont été nombreuses à gauche.

Interrogée «à chaud» à l'issue des débats, Sophie Ley, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers, s'est dite «décue que la proposition du Conseil fédéral, déjà faible, n'ait en rien été améliorée». Si elle salue notamment la volonté de fixer des normes sur la dotation en personnel, elle espère néanmoins que le Conseil des États «fera son travail et respectera la volonté du peuple».